

LE PROGRES DU GOLFE

No 19 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 16 Août 1935

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée

Fortin, Rév. Alph., Sém. année
1 mai 36

M. LE SÉNATEUR PAQUET

La nomination de l'honorable Dr Eugène Paquet, de Bonaventure, au Sénat nous fait grand plaisir. Elle exauce un vœu que nous avons exprimé sans ambages dans notre édition du 26 juillet dernier.

La population entière de la région du Golfe applaudira au choix ministériel qui permet à l'un des siens, citoyen éminent, très digne et très honorable, de cette région, d'aller siéger à la Chambre haute du Parlement canadien. Honneur et prérogative dont nous avons été privés depuis un grand nombre d'années, c'est-à-dire depuis la mort de l'honorable sénateur J.-B.-R. Fiset. Nous avons bien un représentant de la division du Golfe au Sénat, mais ce représentant n'y demeure pas. C'est un Québécois, que la plupart de nos gens ne connaissent que de nom, et vaguement.

Sans être le représentant officiel de notre contrée au Sénat, l'honorable Dr Paquet, qui a domicile et famille — il est médecin pratiquant à Bonaventure et sa fille unique (madame Houde) est une Rimouskoise — sera, en fait, l'un des représentants et interprètes naturels de ses propres concitoyens de la région du Golfe au Parlement où il siègera dorénavant.

La nomination de M. le Dr Eugène Paquet au Sénat est l'une des plus justes et des plus populaires que pouvait faire le gouvernement Bennett. L'un et l'autre ont droit à nos félicitations.

Elle tend, au surplus, à démontrer que, pour obtenir un fauteuil à la chambre haute, il n'est pas toujours nécessaire, à l'encontre de l'opinion courante, d'être millionnaire ou, en tout cas, d'y mettre le prix fort sous une forme ou une autre, pour l'acheter. Le titulaire peut n'être qu'un homme de valeur et de mérite. Et c'est, sans contredit, le cas de l'honorable sénateur Eugène Paquet.

Lanternes qu'il faudrait éclairer

Il nous est arrivé bien souvent de constater jusqu'à quel point l'absence de publicité peut être dommageable ou du moins désavantageuse à certaines entreprises, dont le succès dépend en grande partie de l'information du public. Les excursions spéciales à prix réduit du Chemin de Fer National, par exemple.

Ainsi, combien de gens savent-ils, ou plutôt ne savent-ils pas qu'aujourd'hui même sur la ligne du Canadien National, de Rivière-du-Loup à Gaspé, on peut voyager à un prix de passage exceptionnellement réduit, pour se rendre à Québec ou Ste-Anne de Beaupré?

Il fut un temps où un wagon-salon-buffet était attaché au train "Local". Ce wagon fut supprimé parce que les frais qu'il faisait encourir au chemin de fer n'étaient pas proportionnés au nombre des voyageurs qui s'en servaient entre Lévis et Campbellton. Cette abstention était en grande partie due à l'ignorance que la plupart des voyageurs avaient de l'existence ou des conditions de ce service fort accommodant et précieux.

Si les autorités du C. N. R. avaient fait un peu d'annonce, par exemple, dans les colonnes de notre journal, les résultats, nous ne craignons pas de l'affirmer, eussent été tout à fait différents. Le wagon-buffet du "Local" aurait été bientôt régulièrement achalandé et eût justifié son maintien au service de notre population du bas-fleuve et de la vallée Matapédia.

Quant à l'excursion d'aujourd'hui, ce ne serait pas une poignée de personnes seulement qui auraient été en mesure d'en profiter, mais une véritable légion. Pensez donc ! Aller à Québec et en revenir pour \$3.75, y a-t-il beaucoup de nos gens de Rimouski et des alentours qui savent cela?

Les autorités du C. N. R. devraient apprendre à éclairer leurs lanternes en utilisant les ressources d'une adroite publicité. Le Réseau en tirerait profit, et le public aussi.

Monnaie bilingue

Les libéraux ont vivement critiqué et combattu le gouvernement conservateur, en particulier les ministres canadiens-français, pour n'avoir pas adopté la monnaie bilingue lors de la création de la Banque du Canada. Les ministériels ne se sont pas fait faute de riposter que ces critiques n'étaient que des démagogues et des agitateurs sans sincérité, attendu que lorsque leur parti était au pouvoir, notamment de 1921 à 1930, ils auraient dû faire preuve d'autant de zèle en faveur de la monnaie bilingue, — non pas attendre qu'ils fussent dans l'opposition pour la réclamer.

Nous sommes toujours de ceux qui croient que les inscriptions que porte la monnaie canadienne, en particulier celle de la Banque du Canada, devraient être libellées dans les deux langues sur chaque billet.

Les candidats qui briguent les suffrages n'ont pas l'air bien anxieux, quels qu'ils soient, d'aborder cette question autrement que pour, à l'occasion, charger de blâmes leurs adversaires.

Autant que possible, croyons-nous, la question sera habilement escamotée par bleus et rouges. Ceux-ci voudront-ils s'engager formellement à réclamer la monnaie bilingue si leur parti prend le pouvoir, à la réclamer sans cesse et tant que l'absurde et injuste irrégularité sévira? Les autres — les conservateurs — (sauf peut-être MM. Onésime Gagnon, Henri LaRue, J.-A. Barrette et Léo Duguay, qui se sont séparés de leurs chefs sur cette question) ne tenteront pas non plus, s'ils n'y sont contraints, de soulever la discussion, cela se conçoit; ils n'y ont aucun intérêt!

Pourtant, il reste bien vrai que la seule solution pratique, rationnelle, équitable — on n'a plus à le démontrer — serait l'émission, non pas de billets tout anglais et de billets tout français, mais de billets libellés TOUS dans les deux langues officielles. Se trouverait-il des candidats sérieux, libéraux et conservateurs, qui jureraient de réclamer l'obtention de billets de la Banque du Canada réellement bilingues, advenant leur élection ou leur ré-élection, et quel que soit le parti qui aura la majorité? Peut-être, mais, sans être prophète, nous augurons qu'ils ne seront pas légion.

Pour l'oeuvre du Séminaire

M. l'abbé Antoine Gagnon a inauguré, dimanche, à la cathédrale, une nouvelle série d'éloquents sermons, qu'il prononcera dans les diverses paroisses du diocèse, sur l'oeuvre du Séminaire et le devoir qui incombe à tous de l'aider chacun selon ses moyens. La souscription annuelle des familles et des individus est dès maintenant ouverte. Comme l'an passé, elle sera récompensée de prix. On ne demande à chaque famille que la minime contribution de deux dollars, et aux personnes qui ont du travail au moins un dollar. La grandeur et la nécessité première de l'oeuvre méritent sûrement qu'on s'impose ce petit sacrifice d'argent pour l'aider. Puissent les jeunes filles chargées de la sollicitation recevoir partout bon accueil dans nos demeures.

UNE MERVEILLE D'ÉTÉ

Le merveilleux été dont nous jouissons depuis bientôt deux mois dans le bas du fleuve a réconcilié tout le monde avec notre climat, d'ordinaire si avarié de charmes pendant les années précédentes. Nos champs et nos rives rutilent, inondés de clair soleil. Dans les rues et sur les grèves pullulent promeneurs et promeneuses aux toilettes légères de gaies et vives couleurs. En présence de cette foule remuante et radieuse, de ce faste de coloris et de gaieté, qui redevient intense chaque soir, le travail quotidien terminé, on ne perçoit plus la moindre trace de la crise. "Le réel prend pour nous un aspect de songe", pourrions-nous dire avec le marseillais André Pons.

Naturellement, cette température idéale persistante est la cause d'un afflux considérable de touristes. Les hôtels à la mode en regorgent. Aubaine pour les hôteliers et leurs fournisseurs, et les fournisseurs des fournisseurs...

Un cultivateur nous confiait, cette semaine, qu'à certain jour le lait de ses 24 vaches n'avait pas suffi pour l'alimentation des pensionnaires d'un seul hôtel proche de sa ferme.

Profitions bien de cette surabondance insolite de visiteurs pour nous faire une fructueuse, gratuite et facile réclame en les traitant bien. Ils nous reviendront sûrement, cela en revenant avec de nombreux compagnons les autres années, alors même que la température ne sera peut-être pas aussi attrayante que celle de notre été actuel.

Pas tout-à-fait cela

Selon l'honorable Ernest Lapointe, qui l'hiver dernier racontait, à la Chambre des Communes, en quelles circonstances pittoresques et amusantes il avait rencontré et RECONNU à Genève le Révérend Père Joseph Jean, un "ancien" comme lui du Séminaire de Rimouski, le vaillant apôtre ukrainien originaire de St-Fabien, frère de M. le curé de Baie-des-Sables, aurait connu l'ancien ministre libéral — natif de St-Eloi — au Séminaire où ils ont fait leurs études classiques. D'après cette version, Ernest Lapointe aurait été finissant alors que Joseph Jean débutait dans ses études à Rimouski.

Dans l'"Action Catholique" de mardi dernier, M. Eugène L'Heureux rapportant les paroles de M. Lapointe, à l'occasion des noces d'argent sacerdotales du Père Jean, accreditait cette assertion que l'homme d'état et le missionnaire actuels auraient "été au collège" ensemble, l'un parmi les "grands", l'autre parmi les... "chinois". Mais tout n'est en réalité qu'une charmante et jolie fable, expliquable par la confusion des souvenirs, et qui ne correspond aucunement à la réalité.

J'ai connu assez intimement le très sympathique Joseph Jean alors que nous étions, lui et moi, élèves du Séminaire de Rimouski. Il était de la classe qui suivait immédiatement la mienne. J'étais entré au Séminaire quelques années avant qu'il y vint aussi. Cependant, même à ma première année de collège, comme petit élève de "deuxième" (j'avais 10 ans), M. Ernest Lapointe n'était plus élève du Séminaire de Rimouski. De fait, je ne l'ai connu personnellement que plusieurs années plus tard, à la Rivière-du-Loup, lors d'une rencontre fortuite... sur le trottoir, rue Lafontaine (parions que M. Lapointe ne s'en souvient pas!) Il est donc impossible que le Père Jean, qui fut mon condisciple, ait été aussi celui de l'ancien ministre de la Justice. En résumé, quand le futur missionnaire fit son entrée au Séminaire pour la première fois, j'étais déjà dans la place, et le futur ministre en était depuis longtemps sorti.

JEC.

Feu M. Jules Ruest

Un de nos plus vieux citoyens, M. Jules Ruest, est décédé lundi soir, à 8 heures, à l'Hôpital St-Joseph, après une courte maladie. Il était revenu il y a quelque temps seulement d'un voyage aux Etats-Unis, où il avait passé près d'un an chez ses filles, Mlles Alice et Albertine. Il était âgé de 82 ans.

Feu Jules Ruest avait épousé, il y a une quarantaine d'années aux Etats-Unis, Mlle Elisa Langis, fille de M. Germain Langis. Il vint s'établir à Rimouski chez son beau-père pour se livrer à la culture de la ferme. Plusieurs années après, il vendit sa propriété (ancienne ferme de M. Germain Langis) à la compagnie Rimouski Land, qui la revendit en partie à M. François Gagnon et en partie aux Révérends Soeurs Servantes de Jésus-Marie. Celles-ci y ont construit leur monastère actuel, à l'ouest de la rivière Rimouski.

Des quatre enfants issus de son mariage, dont l'un (Jules) est décédé à la fleur de l'âge alors qu'il était étudiant, survivent trois filles: Madame Joseph Rousseau (Elisa Ruest), épouse de Joseph Rousseau, maître-plombier de notre ville, et deux autres filles qui demeurent aux Etats-Unis: Mlles Alice et Albertine Ruest; de Berry, N. H.; et une soeur, Mme Jos. Blanchette (De Lima), de Fall River.

Les funérailles de M. Ruest ont eu lieu à la cathédrale hier, jeudi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par son neveu, M. le curé L.-P. Cyr, de Cabano. Nous prions les membres de la famille en deuil, et en particulier notre concitoyenne Madame Rousseau, d'agréer l'expression de nos plus sincères sympathies.

Larousse donne au mot convention le sens de pacte. Tiens, tiens, et nous qui cherchions l'origine de cette locution canadienne: "Paqueter une convention!"

Feu M. J.-H. Courchesne

Nous apprenons avec regret la mort d'un vieux concitoyen bien connu et estimé en la personne de M. J.-Henri Courchesne, agent d'assurance, survenue à l'Hôpital St-Joseph. Le défunt était âgé de 78 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son fils, M. Edgar Courchesne, de Sudbury, Ont. Son épouse, née Henriette St-Laurent, est décédée il y a quelques années.

Ses funérailles auront lieu, à la cathédrale, samedi matin, à 7 heures. Les restes mortels sont exposés chez M. François Proulx.

TRAGIQUE APRES-MIDI à Trois-Pistoles

La grève Rioux de Trois-Pistoles a été, mercredi, le théâtre d'une noyade. Joseph Pelletier, âgé de 17 ans, fils de M. Ernest Pelletier, propriétaire du moulin à scie à Trois-Pistoles, ayant appris à nager tout récemment, était à se baigner avec quelques compagnons lorsqu'il s'aventura trop loin de la grève à leur insu. Soudainement, des gens non loin de là entendirent des cris désespérés. Ne sachant nager, ils s'emparèrent d'un chaland à proximité mais arrivèrent trop tard: le malheureux venait de disparaître. M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de la Station biologique, alerté, se rendit en vitesse sur les lieux à bord d'un yacht accompagné des membres de son équipage. L'un d'eux, M. Lionel Deschênes, fils de M. J.-B. Deschênes, plongea et ramena après quelques minutes le corps du jeune Pelletier. Mandé sur les lieux, M. le Dr O. Lacroix pratiqua la respiration artificielle sans succès. Le cadavre de la victime fut transporté à la résidence de ses parents dans le cours de la soirée où l'enquête du coroner fut tenue hier matin.

Ce jeune homme estimé de tous ceux qui le connaissaient était étudiant en Rhétorique au Séminaire de Rimouski.

Nos sincères sympathies à la famille si douloureusement éprouvée.

Cour Supérieure

JUGEMENTS RENDUS

4758, Joseph-Octave Lebel, notaire, Matane, vs Dame Eugénie Turcotte-Labrie, Matane.

Par cette action, le demandeur réclame de la défenderesse une somme de \$305.15, honoraires professionnels pour le règlement de la succession de feu Louis Labrie, époux de la défenderesse. En défense, la défenderesse prétendait ne devoir au demandeur qu'une somme de \$85.00, alléguant que le demandeur n'agissait pas comme notaire, mais comme exécuteur testamentaire. Vu que le demandeur avait renoncé à sa charge d'exécuteur testamentaire et que les procédures faites étaient utiles, l'honorable Juge Langlais déclare la confession de la défenderesse insuffisante et condamne la dite défenderesse à payer au demandeur la somme de \$189.65, avec intérêt et dépens.

4669, Henri Lefrançois, St-Léon-le-Grand, vs Louis Létourneau, St-Zénon du Lac Humqui.

Le demandeur poursuit le défendeur en dommage, à la suite d'un assaut qui lui aurait cassé une jambe. Le défendeur plaide provocation, et que c'est un accident dont il n'est pas responsable. L'ensemble de la preuve démontre que le demandeur était sur un tas de billots, où il en avait déposé le long de la rivière Amqui, lorsque le défendeur est arrivé pour mettre des billots au même endroit ce qui aurait amené une confusion préjudiciable au demandeur. Le défendeur avait un "cant hook" ou levier pour rouler les billots, à la main, lorsqu'il s'est élançé sur le demandeur; cependant, il a laissé tomber son levier. Mais il est évident qu'il l'a assailli. L'autre s'est défendu. L'équilibre était instable, et les parties ont roulé les unes sur les autres avec le résultat que le demandeur s'est cassé une jambe. Le demandeur, à la suite de la fracture de sa jambe, a été cinq mois sans travailler. L'honorable Juge Langlais condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de \$100.00, avec intérêt et dépens.

4884.—Jos. Otis, Matane, vs Charles Courcy, Les Boules.

Il s'agit d'une propriété vendue par le demandeur au défendeur pour un montant de \$4,000.00, à compte duquel il a reçu la somme de \$1900.00, au lieu de \$1850.00 tel qu'allégué dans l'action. A l'audience, le savant procureur du demandeur a renoncé à ce \$50.00. Dans la suite le défendeur a poursuivi le demandeur, il a perdu son action, et on a procédé à la vente en justice, qui a donné par collocation au demandeur la somme de \$787.53. Comme il restait \$2,100.00 de dû sur le prix de vente, la balance est donc de \$1312.47. Le demandeur ayant prouvé sa demande, l'honorable Juge Langlais condamne le défendeur à payer au demandeur la dite somme de \$1312.47, avec intérêt et dépens.

LISTE DES ACTIONS PRISES DEPUIS LE 8 AOÛT 1935

5121, Thomas Desrosiers, St-Léandre, vs Jean-Baptiste Thibault, St-Léandre, \$395.51, Saisie-conservatoire.

5122, Elzéar Ross, St-Anaclet, Requête en radiation d'hypothèque.

5123, Dame Vitaline Boisvert-Bourassa, St-Raymond, vs J.-F. Gendron, Ste-Florence, \$250.00, Loyer.

5124, William R. Price & al., Lockhartville, vs Damase Dubé, \$1171.65.

5125, A. Bélanger, Ltée, vs J.-H. Lavoie, \$267.74.

COLLISION A Ste-LUCE

Un grave accident d'automobile est survenu au premier rang de Ste-Luce, hier midi, en face de l'église, à l'endroit où la route nationale fait courbe presque à angle droit. Une voiture américaine filant, rapporte-t-on, à grande allure, et dont le conducteur ne soupçonnait point la brusquerie du tournant, entra en collision avec le camion de notre concitoyen M. Emile St-Pierre, qui venait en sens inverse, dans la direction de l'ouest, vers Rimouski. Les véhicules ont été fortement endommagés. Les deux occupants de la voiture américaine perdirent connaissance sous le choc. Le conducteur a des blessures et s'est fracturé une côte. Ils ont été transportés à la pension

Les parents de Jean Brillant, V. C., ont fêté leurs noces d'or, lundi

UNE BELLE FETE FAMILIALE EN L'HONNEUR DE M. ET MME JOSEPH BRILLANT. — MESSE A N.-D. DU SACRE-COEUR. — DEJEUNER AU CHALET DE M. J.-A. BRILLANT, FILS DES JUBILAIRES. — AGREABLES RECEPTIONS.



M. et madame Joseph Brillant

Lundi dernier, 12 août, les enfants et plusieurs autres parents de M. et Mme Joseph Brillant (née Raiche, Rose-de-Lima), de notre ville, qui passent l'été dans leur villa de Notre-Dame du Sacré-Coeur, se sont réunis pour célébrer le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Brillant. Toute familiale et intime, la fête fut des plus magnifiques. La température, sur le bord du fleuve, au Rocher Blanc, était délicieuse.

Une messe fut d'abord célébrée en l'église paroissiale de Notre-Dame du Sacré-Coeur par M. l'abbé Joseph Raiche, frère de Mme Brillant. Un somptueux déjeuner fut ensuite servi au chalet de M. Jules-A. Brillant, l'un des fils des jubilaires, qui reçurent ensuite leurs enfants, petits-enfants et autres parents présents à la fête à leur propre chalet. Il y eut aussi réception chez M. et Mme D. Paré, beau-frère et belle-soeur des jubilaires, à leur chalet du bord de l'eau.

Les distingués jubilaires, M. et Mme Joseph Brillant, sont le père et la mère de l'illustre héros du 22e Régiment, Jean Brillant, M. C., V. C., Ils reçurent, pour leur fils mort au champ d'honneur, la glorieuse Victoria Cross des propres mains du Gouverneur Général du Canada, le duc de Devonshire, en novembre 1918. Cette insigne décoration militaire — la plus grande que le Roi peut décerner à la vaillance et au dévouement, — ce sont M. et Madame Brillant qui en sont les heureux gardiens et possesseurs pour leur célèbre fils. Ils vivent en notre ville, au milieu de leur belle famille.

Nous nous joignons à tous leurs parents et amis pour offrir aux jubilaires nos vœux les plus sincères de bonheur et de longue vie.

Tremblay, à proximité de laquelle a eu lieu l'accident.

Le choc entre les voitures fut terrible et fit grand bruit. M. St-Pierre a été vivement secoué dans son lourd véhicule. Les victimes ne sont pas par bonheur grièvement blessées.

Les deux voitures ont été remorquées au garage Desrosiers & Dionne, en notre ville.

Un peu de tout (Par INSTANT)

LE TENNIS

Le tennis a déjà été bien en vogue à Rimouski et depuis quelques années l'enthousiasme pour ce sport recommandé et conseillé a beaucoup diminué. L'an dernier cependant, un tournoi organisé pour les jeunes filles a remporté un beau succès. Pourquoi la même chose ne se répéterait-elle pas cette année?

J'ai appris récemment, et je vous le dis à l'oreille, que des jeunes filles de la ville ont, à date, considérablement amélioré leur jeu et qu'il serait très intéressant de les voir se rencontrer avec Mlle Lucie Vallée qui, en 1934, eut l'honneur de gagner la coupe Masson. Mlle Vallée se ferait elle-même un plaisir d'entrer de nouveau dans l'arène.

J'espère donc pouvoir lire dans le "Progrès du Golfe" de la semaine prochaine qu'un tournoi de tennis pour les jeunes filles commencera bientôt.

A QUI LA PALME

Quelques hommes de Rimouski tentent actuellement d'organiser un concours entre les hommes forts de la région (et il y en a plusieurs). Ce concours, m'a-t-on laissé entendre, consisterait en une série d'épreuves au cours desquelles les participants pourraient faire montre de leur capacité.

Croquet

LA SERIE FINALE 4 DANS 7

300 personnes assistent aux parties Le D'Anjou gagne les deux premières et le Côté s'assure de la troisième.

L'excitation règne chez les amateurs de croquet à Rimouski, qui se rendent en grand nombre au terrain. La question est "Qui va gagner?" Nous remarquons aussi de chauds amateurs qui se précautionnent de chaises de la maison pour assister plus confortablement aux parties. L'arène est très bien garnie, les bancs tous réservés et même le mur de ciment du bureau de poste doit servir d'estrade. En raccourci, une nombreuse galerie de spectateurs assistaient aux trois rencontres, et nul doute que les prochaines parties attireront une assistance encore plus considérable.

Samedi, le 17 août: Côté vs D'Anjou.

Lundi, le 19 août: D'Anjou vs Côté.

Mardi, le 20 août: Côté vs D'Anjou.

Mercredi, le 21 août: D'Anjou vs Côté.

Résultat de la série D'Anjou et

Michaud

J. G. P. Pts P. C.

D'Anjou 3 3 0 6 1000

Michaud 3 0 3 0 0

Position des clubs de la finale

A. J. J. G. Pts P. C.

D'Anjou 4 3 2 1 4 606

Côté 4 3 1 2 2 333

Potins

Le Dr P.-H. Simard est toujours un vrai sport partout où l'on en fait, il s'y intéresse. La direction du croquet est heureuse de le voir parmi ses nombreux admirateurs. Les joueurs des clubs vont certainement goûter au champagne cette année, mais on ne sait encore qui aura l'honneur de le présenter, M. L. R. D'Anjou ou M. E. Côté.

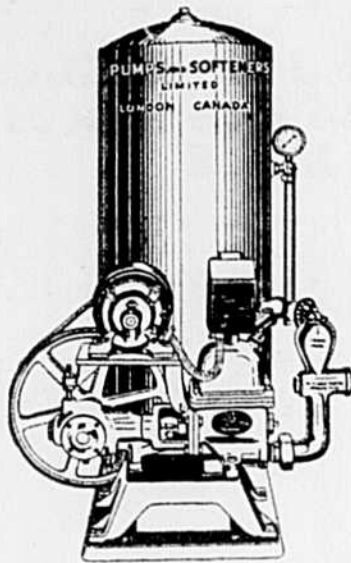
—M. le Dr Dumais, de l'Unité Sanitaire de Rivière-du-Loup, en qui on compte un admirateur de notre jeu, a été servi à souhait, cette semaine, en assistant à une de nos parties de détail.

Le Côté perd les deux premières "Sans cigares", et il gagne la troisième "avec cigares".

—On remarque que les deux clubs sont très prudents et ne perdent pas leur sang-froid, et tous savent profiter des ouvertures. Tel que prévu, cette série est la plus intéressante depuis la naissance de ce sport à Rimouski. Les deux équipes en lice sont de la même force et celle qui l'emportera aura certainement été favorisée par la "Chance".

DE L'EAU

PROCUREE AUTOMATIQUEMENT ET A BON MARCHÉ



La pompe automatique DURO
No 250

Si vous avez du courant électrique, mais pas d'aqueduc, il vous manque un élément essentiel au confort auquel vous avez légitimement droit dans vos demeures.

Dans ces conditions, il n'y a qu'une chose à faire: c'est d'installer une pompe électrique DURO, avec réservoir à pression. Ainsi installé, vous pourrez avoir de l'eau à la chaudière, tout comme si vous aviez l'aqueduc.

Une installation de ce genre vous permettra d'avoir, outre un évier, aussi un lavabo, une baignoire et un cabinet de toilette, c'est-à-dire qu'elle vous placera dans une situation d'hygiène qui prend rang après les besoins de la table.

ADRESSEZ-VOUS A NOS BUREAUX POUR RENSEIGNEMENTS ET BAS PRIX.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski—Amqui—Mont-Joli—Matane—Trois-Pistoles—Cabano.

LE CAFARD MARAUDEUR

Mieux connu peut-être au pays sous le nom de "coquerelle", le cafard, ou "battre" est un pillard qui ne respecte rien. Des endroits de prédilection où il pullule, il envoie ses éclaireurs dans les maisons de rapport, les hôtels, les maisons privées, les granges ou les magasins. Le bâtiment importe peu pourvu qu'il fournisse des conditions d'humidité et de chaleur et qu'il contienne une provision abondante de nourriture. Le cafard s'est montré très gênant partout au Canada cet été; il paraît s'être lassé de la liberté relative que lui offraient les dépotoirs municipaux et il les a quittés pour se réfugier dans les fentes et les fissures des murs des

résidences voisines. Cet insecte se cache le jour et sort la nuit pour se mettre en quête de nourriture. Il mange tout ce qui peut être mangé, mais il recherche spécialement les aliments de l'homme. C'est pourquoi il abonde plus spécialement dans les cuisines, les dessertes et les garde-manger. On peut facilement le détruire au moyen du fluorure de soude que l'on trouve à bas prix dans toutes les pharmacies. On saupoudre légèrement cette substance dans les endroits fréquentés par les cafards, par exemple, autour des évier, des plinthes, des armoires, des tuyaux d'eau chaude, etc. Le sodium adhère aux pattes des insectes qui s'empoisonnent en se nettoyant. Comme le fluorure de soude est aussi un poison pour les êtres humains il faut prendre des précautions raisonnables pour

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

(Préparée par la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière.)

L'ELEVAGE DES REINES-ABEILLES

Une méthode d'élever des reines consiste à placer un rayon bâti au centre du couvain d'une colonie possédant une bonne reine, peu es-saieuse et bonne productrice de miel, dont on veut avoir des descendants. Ce rayon doit être surveillé quotidiennement. Dès que des oeufs sont trouvés dans ce rayon on le brosse pour le débarrasser des abeilles et on l'introduit dans une colonie dont on a ôté la reine et le couvain une heure avant d'introduire le rayon. De 11 à 12 jours après des cellules royales seront trouvées sur ce rayon et elles pourront être distribuées dans des colonies orphelines ou dans des ruchers pour les faire féconder. Elevez toujours ces reines de votre meilleure colonie afin d'obtenir de plus fortes récoltes.

La reine abeille prolifique

La base de succès pour l'obtention d'une bonne récolte de miel l'an prochain consiste à placer à la tête de chaque colonie une jeune reine vigoureuse au début du mois d'août. Ainsi elle aura assez de temps pour élever une forte population d'abeilles avant de finir la formation du couvain.

Pour compléter la tâche qu'on attend d'elle, la reine doit avoir amplement d'espace pour la production maximum d'oeufs et il doit toujours y avoir une réserve adéquate de nourriture pour le couvain qu'elle élèvera. Toutes les autres conditions étant satisfaisantes, les colonies fortes auront à leur tête de jeunes reines vigoureuses dès l'automne; c'est la condition essentielle pour obtenir des colonies actives au printemps suivant et une forte population d'abeilles travailleuses au temps de la production du miel.

L'eau fraîche aux volailles

Une abondante quantité d'eau propre et fraîche doit être accessible en tout temps aux volailles en croissance ou en production. Si l'eau constitue 66% de l'oeuf, elle est nécessaire aux fortes pondueuses pour cette raison et parce qu'elle aide grandement à l'assimilation. On ne doit pas hésiter à empêcher les enfants ou les animaux domestiques d'y toucher. On trouvera des renseignements plus détaillés sur ce point dans le feuillet sur le cafard publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

En plus de jouer un rôle favorable à l'état sanitaire de ces oiseaux, elle favorise également la bonne saveur des oeufs.

Les parasites externes des volailles Les poux et les mites sont souvent la cause majeure d'une faible production d'oeufs durant la chaude température de l'été. Les poux peuvent être contrôlés au moyen de l'onguent bleu appliqué sous les ailes et autour de l'anus. Les mites qui séjournent sur les oiseaux la nuit et dans les fentes ou dans les joints des planchers et des murs doivent être traitées différemment.

Ordinairement l'huile de charbon tue bien les mites, mais comme il s'évapore rapidement les bienfaits n'en seront que passagers. Une excellente préparation à appliquer sur les perchoirs et les nids est celle qui est faite d'une partie d'acide carbolique crute ou préférablement de sulfate de nicotine dans trois ou quatre parties d'huile de charbon.

La lutte contre les insectes qui nuisent aux habitations

Dès les premiers jours du printemps, la Division de l'entomologie reçoit, tous les ans et de toutes les parties du Canada, toutes sortes de demandes de renseignements sur les espèces d'insectes qui nuisent aux habitations, tels que les coquerelles ou cafards, les fourmis, les petits poissons d'argent ou "lépismes", les mites des habits, les mites des tapis, les puces, et d'autres insectes sans ailes mais qui trouvent moyen de se mouvoir quand même. Les fourmis causent beaucoup d'ennuis aux ménagères dans toutes les provinces; elles envahissent les jardins en Saskatchewan, et dans cette dernière province on a capturé également dans des pharmacies, avant qu'ils aient pu causer des dégâts, des spécimens du niptus doré. Le lépisme a gâté beaucoup de papier tenture ou papier tapissier autour de Hamilton, Ont., et les mites des volailles ont envahi une maison au Nouveau-Brunswick. Dans la même province, les mites des tapis ont causé toute une sensation par leurs vols serrés, mais elles n'ont encore causé que peu de dégâts réels dans les maisons. Les bêtes à scie du grain, mues peut-être par des instincts académiques, ont fait une attaque en masse sur l'avoine dans la grainerie de l'Ecole d'Agriculture de Kemptville, Ont. On annonce également que les coquerelles (cafards), qui se multiplient dans les dépotoirs des municipalités, envahissent les maisons dans plusieurs districts des différentes provinces. Il y avait une publication lustrée sur tous ces insectes qui est malheureusement épuisée depuis quelques temps, mais on peut, en sa-

Régale les connaisseurs de thé vert

"SALADA" THÉ DU JAPON

dressant au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, se procurer tous les renseignements nécessaires sur la façon de les combattre; il existe des instructions imprimées au minéographe sur les coquerelles, les mites des habits, les punaises de lits, les puces, les poux et d'autres insectes.

LE SOIN DU JARDIN DE ROSES

La splendeur du jardin de roses est de courte durée. Il faut déjà, à ce moment de la saison, cesser les applications d'engrais et les binages qui stimulent la végétation, afin que les tiges du rosier aient le temps de bien mûrir ou de "s'aouter" pour résister à l'hiver. On aura soin de couper au-dessous de la surface du sol les tiges appelées "dragons", qui naissent des racines. A part cela, on fera mieux de laisser le sol sans y toucher jusqu'à ce que le moment soit arrivé d'appliquer le fumier en automne. Cette application ne doit être faite que lorsque les gelées arrivent. Dans les jardins qui n'ont pas été parfaitement pulvérisés ou saupoudrés il y a peut-être des plants qui portent des symptômes de maladie sous forme de mildiou et de tache noire. Pour combattre ces maladies il faut saupoudrer parfaitement les rosiers trois ou quatre fois, à intervalles d'une semaine, avec un mélange composé de neuf parties de soufre en poudre et une partie d'arséniate de plomb. Tels sont les conseils donnés dans le feuillet sur les soins du jardin de roses en automne, que distribue gratuitement le Ministère fédéral de l'Agriculture. Cet ouvrage traite également de la protection d'hiver.

Tout combat de boxe est une mise aux poings.

Il faut être bon menteur pour ne jamais se contredire.

Le Journal de Waterloo.



10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

SERVICE CIVIL

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).



Le ministère des Travaux publics. Recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 22 août 1935, des soumissions pour la reconstruction du quai du Cap-aux-Meules, lies de la Madeleine, P. Q., les- quelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la reconstruction du quai, Cap-aux-Meules, I.-M., P. Q."

On peut consulter les plans, la formule de contrat et le devis et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, de l'ingénieur divisionnaire, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., de l'Association des constructeurs de Québec, 287, rue Saint-Paul, Québec, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de Cap-aux-Meules, I. M., P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Remarque.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué. Par ordre.

N. DESJARDINS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 1er août 1935.



Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Pape, etc. Livre gratuit: "Comment obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

ou à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

A QUI Confiez-vous le soin de vos yeux



Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne, dans cet art délicat ne peut s'improviser expert. Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIE ET EXPERIMENTE

J.A. GENDREAU

Optométriste & Opticien

Bureau à Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie.

Bureau à Amqui le 2ème Lundi de chaque mois, Hôtel Langis.

Bureau à Trois-Pistoles, le 2ème mercredi de chaque mois Hôtel Trois-Pistoles.

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir
RIMOUSKI

Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON
Perreault Casgrain, LL. L.
Amédée Caron, LL. L., M. A. L.
AVOCATS

Bureau:
Immeuble de la Banque
Canadienne Nationale.
RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP
AVOCAT
Bureau:
Immeuble de la Banque Provinciale
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis),
tous les 1er et 3e samedis de
chèque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON
AVOCAT
B. A. LL., L.
MONT-JOLI

ART. GENDREAU
LL. L.
AVOCAT
Immeuble Gilbert, RIMOUSKI
Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous
les 2e et 4e samedis après-midi.

EUDORE COUTURE
Licencié en droit
NOTAIRE

Bureau:
IMMEUBLE GILBERT
Domicile: Rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD
MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de
New-York
Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité:
Maladie des yeux, oreilles, nez,
gorge.
RIMOUSKI

Dr A. GAGNE
Ex-interne de l'Hôpital Laval à
Québec.
Bureau: Chez Henri Lebrun.
Rue St-Germain, Rimouski.
Tél. Bureau 296—Résidence, 23
Boite Postale 467

Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFI-
CULTES FINANCIERES
ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT

SYNDIC LICENCIE
Comptable et li-
quidateur de faillites.
EDIFICE GILBERT,
Téléphone: Bureau 44.
Résidence 24.

Téléphone 255-s-4

AD. VIGNOLA

PLOMBIER FERBLANTIER
COUVEUR
Accessoires de Plomberie, de
Ferblanterie, etc.
Avenue de l'Évêché Ouest
RIMOUSKI, Qué.

A vendre

Bois de chauffage. Spécialité:
merisier érable, débité de toutes
grosseurs et largeurs. Aussi croû-
tes de bois mou en 4 pieds ou dé-
bité. Tout ce bois est à prix ra-
sonnables. En vente chez:
René Cases,
Rimouski.
Tél.: 297-D.



LES propriétaires du Chevrolet Master sont vraiment fiers de la sûreté du nouveau Toit-Tourelle, de la performance du moteur Flamme Bleue et de la qualité de la carrosserie Fisher. Mais il y a une chose en particulier dont ils ne peuvent s'empêcher de parler—et c'est la marche des GENOUX MÉCANIQUES du Chevrolet! Prenez un pilote d'avion. "A quoi bon," dit-il, "me parler de facilité de roulement, il faut que vous m'en donniez la preuve." Et c'est justement ce que fait le Chevrolet! Le roulement de cette voiture, grâce à ses Genoux Mécaniques, rappelle le vol d'un avion. Vous flottez, pour ainsi dire, au-dessus des aspérités, des ornières et des trous de la route. Il vous faut voyager dans un grand avion pour goûter un confort comparable!

Conduisez un CHEVROLET

Wilfrid Ouellet, Bic.

PRIX \$885 (Pour le Coupé Master à 2 Places)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.

MODELES DE LA SERIE REGULIERE POUR AUSSI PEU QUE \$712

Prêts pour livraison immédiate... Termes GMAC faciles

HOCKEY OU...?

La General Motors devrait-elle continuer ses fameuses émissions Radio-Hockey, l'hiver prochain—ou bien préférer-vous un autre genre de programme à la radio? Aidez-nous à décider la chose en discutant le sujet avec votre dépositaire General Motors. Vous trouverez des bulletins de vote à sa salle d'exposition—allez-y aujourd'hui pour exprimer votre préférence qui nous guidera.

LE PROGRES DU GOLFE

No 19 • 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 16 Août 1935

AYONS LES YEUX OUVERTS

La guerre n'est jamais désirable mais il faut admettre qu'on en peut quelquefois retirer du bon. On n'a jamais vu autant de dévouement et d'autant de bonne volonté à rendre service que durant la Grande Guerre, dévouement spontané et désintéressé qui est peut-être aujourd'hui le plus grand besoin de notre pays.

Avant la guerre, il régnait dans le monde une sorte de dissimulation qui tomba d'elle-même en face des réalités de la vie et de la lutte contre la mort. Ce n'est qu'après avoir compris parfaitement l'importance vitale du pouvoir de l'homme qu'on instruisit le public sur certaines maladies qui, depuis des générations, concouraient insidieusement à la ruine de la nation.

Les maladies qui ont de tout temps affligé l'humanité font partie intégrante de l'histoire du monde. Dans l'Ancien Testament il est fait mention d'une maladie vénérienne et depuis cette époque l'histoire relate des efforts apportés dans la lutte contre la syphilis et la gonorrhée.

Comme nous venons de le dire, l'histoire de l'humanité et celle de la maladie peuvent aller la main dans la main. La variole était inconnue dans l'Amérique du Nord jusqu'à ce qu'elle y fut introduite par les premiers colons. On estime que plus de la moitié des Indiens de l'Amérique du Nord ont péri par cette maladie que leur avaient apportée les blancs.

Si tel est le cas, on a tout lieu de croire que la syphilis a été apportée en Europe aussi par les premiers découvreurs de ce pays. Cette maladie, il est vrai de le dire, s'est déclarée sous une forme grave et destructive et comme un mal nouveau dont on subit pour la première fois les attaques.

La Grande Guerre a eu une influence favorable sur les maladies vénériennes en ce sens qu'elle nous les a fait voir comme de terribles ennemis qu'il faut combattre au lieu d'adopter l'attitude de l'autruche devant le danger. Il est impossible de combattre un ennemi si nous ne connaissons pas sa force et sa faiblesse.

Ce qui a constitué la force des maladies vénériennes a été l'ignorance dans laquelle le peuple est demeuré si longtemps; on ne l'instruisait pas sur ces maladies comme s'il fallait en avoir honte et comme s'il ne fallait pas traiter un pareil sujet en société. La faiblesse du mal est que le traitement qu'on y oppose est efficace. Le plus tôt on institue le traitement le plus tôt on obtiendra des résultats. La situation s'est améliorée à ce sujet et la marche du progrès sera accélérée en proportion de la franchise avec laquelle on saura envisager la situation.

LE CONGRES DES ELEVEURS

Le congrès du Syndicat des Eleveurs, dont nous avons publié le programme dans notre numéro du 2 août, s'est tenu à Rimouski mercredi 7, sur la ferme des Révérends Soeurs du St. Rosaire. Après que les congressistes eurent fait la visite du magnifique troupeau de la ferme du St-Rosaire, M. l'agronome Gaudet donna une leçon d'appréciation, puis les jeunes éleveurs furent appelés à juger deux classes de bétail laitier: les vaches en lactation et les taures de deux ans. Les premiers de ce concours auront droit de participer au concours régional et au pique-nique lors de l'Exposition de Rimouski. Ce sont MM. Germain Caron, de St-Joseph-de-Lepage; Lionel Gagné, de St-Joseph-de-Lepage; Cyprien Rousset, St-Joseph-de-Lepage; Antoine Beaupré, St-Valérien; Benoit Parent, St-Valérien; Ant. Blais, St-Valérien; Art. Jean, St-Mathieu; Jos. Dionne, St-Mathieu; Gérard Dionne, St-Mathieu; Maurice Landry, Bic; Gérard Roy, Bic; Patrice Chénard, Bic; Albert Canuel, St-Fabien; Elie Belzile, St-Fabien.

Après le dîner, les congressistes se réunirent pour faire l'élection de leurs officiers et entendre des conférences et discours par M. l'abbé J.-P. LeBel, curé de St-Donat, M. le Dr L.-J. Moreault, M. A.-L. M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les agronomes MM. J.-R. Gauthier et Paul Langlois, et le professeur J. Michaud.

On visita ensuite l'entrepôt frigorifique de la Coopérative Fédérée, près de la gare, le troupeau et la porcherie de l'Ecole d'Agriculture et la ferme "Beauséjour" de M. Alfred Dubé.

M. KING ET SON "GROS LIVRE"

M. Omer Héroux racontait, lundi, dans le "Devoir" cette amusante anecdote sur la jeunesse d'un chef politique demeuré célibataire, M. MacKenzie King:

M. King, dans son récent discours de Kingston, évoquait des souvenirs de famille. Kingston est le pays où se maria son grand-père et l'ancien premier ministre, célibataire comme l'on sait, notait avec un sourire qu'il ne fut pas aussi heureux que ce dernier dans ses ambitions matrimoniales.

Et ceci nous rappelle une histoire vieille de quelques années déjà. Un Anglo-ontarien fort distingué se présentait aux bureaux du "Devoir". Il désirait savoir de nous où il devait envoyer sa souscription pour la défense des écoles bilingues. On comprend que pareil souci nous mît tout de suite dans les meilleurs termes du monde, et nous parlâmes un peu de toute sorte de choses.

—J'ai connu Mackenzie King jeune, dit notre aimable interlocuteur. Il fréquentait volontiers chez nous et plus particulièrement — est-ce simple coïncidence? — quand l'une de nos nièces, très aimable, passait quelques jours à la maison. Il arrivait avec, sous le bras, un livre énorme. Il s'assayait près du perron, sous un gros arbre, et tout près de ma nièce, naturellement. Il ouvrait son livre, en lisait des extraits, les commentait à la jeune fille. — Cela paraissait beaucoup l'intéresser, le charmant garçon!

—Mais c'est peut-être pour s'être tellement occupé du gros livre, qu'il est resté célibataire, fit l'un de nous.

—Peut-être, conclut notre ami ontarien. Mais c'est peut-être aussi pourquoi il est devenu premier ministre du Canada...

Tout de même, on peut devenir premier ministre et ne pas rester célibataire, encore que depuis quelques années, avec MM. Bennett et King, le célibat paraît très à la mode, à Ottawa.

STE-FLAVIE

TROIS MOUSQUETAIRES EN VACANCES

Sous une tente

MM. Alfred Demers, Jr., E. E. D., Philippe-A. Bélanger, E. B. A., et Gérard-H. Rhéault, E. E. D., tous trois de Québec, sont à Ste-Flavie depuis le 9 juillet, dans une petite tente blanche, pour y passer les vacances d'été. Leur résidence de toile porte le nom de "Mon Tentot", et leurs occupants, celui des "Trois mousquetaires".

Il n'y a rien qui ressemble autant à une grimace qu'un sourire de commande.

AU CONGRES DES HEBDOMADAIRES



Photographie prise lundi soir, sur le pont du "S.S. St-Laurent" de la Canada Steamship, du groupe de congressistes qui ont pris part au 4e congrès annuel de la Presse Hebdomadaire française. Ce sont de gauche à droite, première rangée: M. Leclerc, maire de Granby, M. l'abbé Lemaire, M. et Mme Edouard Fortin, M. Bona Arsenault et la jeune Thérèse Dallaire, Mme et M. Elzéar Dallaire, M. Maurice Hébert, Mme W.-H. Gagné, deuxième rangée: M. et Mme C.-A. St-Arnaud, Mme A. Gervais, Mme J.-E. Langlois, M. A. Gervais, Notaire J.-E. Langlois, Notaire J.-C. Hébert, Mme et M. Canille Duguay, M. Louis Carrier, M. J.-H. Leclerc, M. J.-A. Brochu et W.-H. Gagné, maire de St-Justin. Troisième rangée: M. Rooney Pelletier, M. J.-Art. Dupont, M. Houde, Mlle R. Paul, M. Armand Boucher, M. Omer Perrier, M. J. Robitoux. Sur le pont supérieur, de gauche à droite, nous remarquons: Mme et M. Georges Langlois, Mlle Bella Beaulac, Mlle Jeanne Lafrenière, M. Raymond Douville, Mlle Suzanne Fortin, Mlle A. Ferland, M. Carrier Fortin, M. Oliva Hains, M. Ernest Gagné, Mlle L. Dallaire, M. Paul Renaud, Mlle Jeanne Lafrenière, Notaire Jean Lafrenière, Mlle Germaine Bundock et M. Ubald Paquin.

NOUS DEVRIONS TOUS APPRENDRE A NAGER

par John-L. RICE, M. D.

La natation est un très bon exercice qui fait beaucoup de bien au corps. On devrait apprendre aux enfants à nager dès l'âge de quatre ou cinq ans. Une fois qu'ils ont appris cet art, ils ne l'oublient jamais. Apprenez à nager vous-même, si vous ne le savez pas. Il y a des instructeurs partout qui vous l'apprendront en très peu de temps.

La natation met tous les muscles du corps en action; ceux qui ne sont pas exercés autrement, se développent grâce aux mouvements dans l'eau. Cet exercice a une influence sur le cœur et porte les nageurs à faire des inspirations profondes, ce qui aide à la circulation du sang.

Si vous allez à la campagne cet été, choisissez un bon endroit où vous baigner. Soyez prudent avant de piquer une tête dans l'eau, voyez s'il n'y a pas de cailloux ou de troncs d'arbres sous l'eau sur lesquels vous pourriez vous blesser. Les baigns à la campagne sont plus profitables que ceux pris dans les grandes piscines des villes. En général, l'air de la campagne est plus pur et le soleil est plus bienfaisant. Donc, outre l'exercice, la natation vous donne l'occasion de prendre l'air et de jouir du soleil.

Mêmes les bons nageurs ne devraient pas rester dans l'eau plus d'une demi-heure. Il vaut beaucoup mieux se reposer de temps en temps. Gardez-vous de vous jeter à l'eau après un gros repas ou lorsque vous êtes fatigué. N'allez pas vous baigner seul ni trop vous fatiguer à nager, car ceci est dangereux.

Les baigns de mer sont préférables à tous les autres. Cela est dû non seulement au sel qui s'y trouve, mais encore à l'effet bienfaisant des vagues. Pour accoutumer les enfants à nager, laissez-les d'abord s'amuser dans l'eau sur le bord du rivage. Une fois habitués à jouer dans l'eau, apprenez-leur à nager. N'allez jamais les jeter dans l'eau. Ceci les effraie et peut les détourner de la natation.

Si l'on t'invite à prendre la parole, arrange-toi pour ne pas la garder trop longtemps.

Un chauffard est un individu qui fait son plein d'alcool avant de faire son plein d'essence.

"SHORTS" ET PANTALONS

Ce qui est surtout dégagé des championnats de tennis français c'est le progrès continu que fait la mode du short. Peu à peu tous les joueurs y viennent, et on se rend compte de saison en saison que tel champion a les jambes velues, que telle joueuse a les genoux cagneux ou les cuisses tristes.

Le short ne sert la beauté ni des dames, ni des messieurs. Je ne crois pas non plus qu'il soit tellement pratique. Cela rapproche la silhouette du joueur de tennis de celle du joueur de balle, mais je ne crois pas que ça lui donne une aisance plus grande. Le pantalon, surtout de toile, est très confortable. S'il est bien taillé, il ne gêne pas le joueur dans sa course ou dans ses écarts: il ne tire pas aux genoux, mais plutôt vers l'entre-cuisses.

Le short n'a pas supprimé cet inconfort et le souci de le rendre élégant du fait qu'il serre les fesses et tire davantage sur les cuisses, ce qui le rend, au fond, plus incommode que le pantalon.

Les meilleurs joueurs du monde jouent en pantalon et ils gagnent. En jouant en short, ils seraient certainement aussi forts, mais pas davantage. Henri Cochet a été descendu de son piédestal l'année même où il céda à cette mode. Les pantalons de Crawford, de Vines, de Perry infligèrent des corrections à ses culottes courtes.

Le short, il faut bien le dire, n'est qu'une mode: il ne répond à aucun besoin. Sinon, il faudrait alors en arriver au slip avec soutien-gorge supplémentaire pour les dames. Le jeu, à mon avis, n'y gagnerait pas en qualité et le spectacle n'y trouverait pas son compte quant à la beauté.

Déjà, il faut bien le dire, le short a amené trop de déceptions sur le sex-appeal qu'on pouvait attribuer aux joueuses de tennis.

Dans les clubs, sur les plages, cet exemple venu de haut a permis à une multitude de mal fottus, de ventripotents, de grosses filles-bibendum, ou d'échallas tout-en-osses de nous montrer des portions d'anatomie dont il vaudrait mieux qu'ils les réservassent aux malheureux (ou malheureuses) qui sont obligés de partager leur intimité soit par contrat, soit par goût.

Le short est laid, il n'est pas pratique, il est une des manifestations de cette tendance qu'a le tenar à devenir une sorte de mar-

LA CHASSE DES OISEAUX MIGRATEURS

REGLEMENTS POUR L'ANNEE COURANTE

Le Service des Parcs Nationaux du Canada, Ministère de l'Intérieur, Ottawa, vient d'émettre des règlements concernant les oiseaux migrateurs pour l'année courante. Un résumé des règlements applicables à la province de Québec est donné ci-dessous.

Saison de chasse
(Les deux dates incluses dans chaque cas)

Canards, oies, bernaches, foulques et râles: du 1er septembre au 15 décembre.

Bécasse, Bécassine de Wilson ou Jack snipe: du 1er septembre au 15 décembre.

Saison de prohibition
Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des Canards huppés (Branchus), Canards Eiders, Cygnes, Grues, Courlis, Chevaliers semi-palmés, Barges, Maubèches à longue queue, Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés, grands et petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes d'Amérique, Bécassines rousses, Maubèches à poitrine rousse, Huitriers, Phalaropes, Maubèches à longs pieds, Oiseaux de resacc, Tournepierres, et tous les oiseaux de rivages qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasse ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse aux oiseaux non-gibiers suivants:

Pingouins, Petits Aloues ou petits Pingouins, Butors, Fulmars, Fous, Grèbes, Guillemots, Goélands, Hérons, Stercoraires (Labbs), Plongeurs (Huards), Murres, Pétrels, Puffins (Macareux ou Perroquets de mer), et Sternes; ainsi que les oiseaux insectivores suivants: Goglus, Grives de la Caroline ou Merles chats, Mésanges, Coucous, Pics, Moucherolles, Gros-becs, Colibris (Oiseaux-mouches), Roitelets Martinets (Hirondelles pourprés), Etourneaux des prés, Engoulevents d'Amérique (Mangeurs de maringouins), Sittelles, Orioles, Merles (Rouges-gorges), Pies-grèches, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mésanges huppées (Titmice), Grives, Viréos, Fauvettes, Jaseurs, Engoulevents criards, Pics dorés (Piverts), Troglodytes et tous

les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester, tout gibier à plume migrateur pendant la saison de prohibition et de vendre, mettre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce de gibier à plume migrateur, toute l'année excepté les canards en saison de chasse.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs du gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs, et des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs oeufs.

La possession de gibier à plume migrateur tué pendant la saison non-prohibée sera permise dans la province de Québec jusqu'au 31 mars subséquent.

Limite du nombre de pièces
Canards, 25; Oies, 15; Bernaches, 15; Râles, 25; Bécassines de Wilson ou Jack-Snipe, 25; Bécasses, 8; et pas plus de 125 Bécasses en une seule saison.

Fusils et engins de chasse
Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou fusils montés sur support, mitrailleuses ou batteries ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No 10; d'employer des oiseaux blessés comme appeaux ou des aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture (Suite au verso de cette page)

les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester, tout gibier à plume migrateur pendant la saison de prohibition et de vendre, mettre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce de gibier à plume migrateur, toute l'année excepté les canards en saison de chasse.

Il est interdit de prendre les nids ou les oeufs du gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs, et des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs oeufs.

La possession de gibier à plume migrateur tué pendant la saison non-prohibée sera permise dans la province de Québec jusqu'au 31 mars subséquent.

Limite du nombre de pièces
Canards, 25; Oies, 15; Bernaches, 15; Râles, 25; Bécassines de Wilson ou Jack-Snipe, 25; Bécasses, 8; et pas plus de 125 Bécasses en une seule saison.

Fusils et engins de chasse
Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou fusils montés sur support, mitrailleuses ou batteries ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No 10; d'employer des oiseaux blessés comme appeaux ou des aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture (Suite au verso de cette page)

Unique Valeur de la Saison
GRANDE VENTE D'ÉTÉ de Kellogg

Voici l'aubaine de l'année, en aliments! Adoptez le régime rafraîchissant des Flocons de Blé d'Inde Kellogg, objets en ce moment d'une Grande Vente d'Été, chez votre épicer. Valeur et prix plus intéressants que jamais!

Servez des Flocons Kellogg au déjeuner, au lunch et au souper. Croustillants, succulents, nourrissants et frais comme à la sortie du four, ils sont prêts à servir. Qualité et saveur inimitables. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario. Achetez-en plusieurs cartons, aujourd'hui même!



"J'ai prouvé que les Pneus Firestone étaient sûrs à toute vitesse"
du Kelly Petillo

... le vainqueur de la Course de 500 milles sur la dure Piste d'Indianapolis, cette année.

DANS toute compagnie, il existe des records de certains séries de pneus, mais depuis seize années, les Pneus Firestone ont fait leur preuve sur la Piste d'Indianapolis, dans la course de 500 milles. Les chauffeurs intrépides qui risquent et leur vie et la victoire sur des pneus, choisissent les pneus Firestone comme étant les plus sûrs et les plus résistants.

Acceptez avec confiance les recommandations de ces hommes — les pneus Firestone sont sûrs pour eux et pour vous-mêmes. Voyez aujourd'hui même le plus rapproché.

Garage Théberge
RIMOUSKI

Firestone

CIGARETTES
SWEET
CAPORAL

Ecoutez l'Emission
Sweet Caporal. Tous
les mercredis soirs,
à 8 heures.
CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



Nous acceptons maintenant comme série complète, 52 "mains de Poker" de numéros assortis.

On demande: un chef d'Opposition pour l'Isle du Prince-Edouard.

Pour les
SOINS D'URGENCE

SAYABEC

Étaient en visite à Sayabec, ces jours derniers:

Chez Mme Jos Desjardins, M. Georges Vachon et son fils Claude, de Limouliou.

Chez M. Charles Perry, M. Léonard et Mlle Marie-Ange, Marthe et Jeanne Tardif, de Shawinigan Falls.

Chez M. Léo Germain, Mlle Eva Desrosiers, de Rivière-Blanche.

Chez M. Adélard Bélanger, Mlle Marguerite Fafard, de Québec.

Chez M. Antoine Rioux, marchand, Mlle Ida Carrier, de Méchins.

Chez M. Antoine Poirier, Mlle Cécile et Yvonne Marquis, de Price.

Chez M. Charles Viens, Mlle Aurore Dubé, de Ste-Angeles, et Mlle Annie Morissette, de Price.

Chez M. Ernest Roberge, Mme Félix Arseneault, de Rivière Bonaventure.

Chez M. Ernest Bélanger, M. (A) Mme Aurélien Bélanger et leur fils Henri, de Montréal.

Mlle Jeanne et Lucienne Desjardins ont fait un voyage à Matane dernièrement.

MM. Ferdinand Bellavance et Camille C. Amiot sont actuellement à Montréal.

LAC-AU-SAUMON

Mlle Corinne Dérome et Lauretta Brown, de Québec, en visite chez leur soeur Mme Albert Landry.

M. et Mme J.-A. Landry, de Québec, et leur famille de retour de Petit Rocher, ont passé huit jours chez leur père M. Alphonse Landry.

M. et Mme N. Caron, de Québec, en promenade chez leur fille Mme Edmond Banville.

Mlle Délia Richard, de Québec, chez Mme Thomas Landry.

M. et Mme Henri Lane et leur famille sont partis en voyage chez des parents dans la Gaspésie.

M. et Mme Th. Landry et leur famille sont de retour de St-Octave où ils ont passé une quinzaine chez leurs parents.

M. Ludovic Deschênes, de passage à Mont-Joli et St-Octave dernièrement.

Samedi dernier, Mme Albert Landry recevait en l'honneur des Mlles ses soeurs et M. et Mme J.-A. Landry. Il y eut partie de bridge et goûter. Les invités se retirèrent enchantés de leur soirée.

Dimanche, le 11, Mme Th. Landry recevait en l'honneur de M. et Mme J.-A. Landry et des Demoiselles Dérome et Brown.

Le salon était décoré d'oeillets et de giroflées. Les invités étaient: M. et Mme J.-A. Landry M. Alph. Landry, père, M. et Mme Albert Landry, M. et Mme (Dr) Campagna, de Val-Brillant, Mlle C. Dérome et L. Brown, de Québec, Mlle Varina Lévesque, M. J.-M. Landry, Henri, Isabelle et Marthe Landry.

de Québec Mlle Délia Richard, de Québec.

Après la partie de bridge il y eut goûter et causerie. Les invités se retirèrent à une heure assez avancée de la nuit emportant un bon souvenir de cette réunion de famille.

—Dimanche dernier, le club de base-ball de Dalhousie est venu pour prendre une bonne partie avec les nôtres, mais dès le début de la joute une pluie torrentielle obligea joueurs et spectateurs de quitter le terrain à toutes jambes pour ne pas être trempés jusqu'aux os.

—Mlle Laurette St-Laurent, de passage à Campbellton avec des amies.

CAUSAPSCAL

Mlle Germaine Morissette a donné un "party" samedi après-midi en l'honneur de ses amies Jeanne et Berthe Bouchard, de Montréal.

M. Léon Tremblay, Jean Lévesque, C.-Henri Tremblay ont fait un bref voyage à Québec au commencement de la semaine.

Mlle Mae Boyle, de Montréal, en vacance dans sa famille.

M. John Boyle est allé passer le dimanche à Amqui.

Mlle Rose Bouchard donnait un "party" mercredi soir. Y assistaient: Mlles Rose, Géraldine, Armande Bouchard, Berthe et Jeanne Bouchard, de Montréal, Mme Aurèle Bouchard, Mlles Germaine et Louise Morissette, Jeanne Tremblay, Annette Tremblay, Marie Bernatchez, Eugénie D'Anjou, Clarisse Poltras. Tous se séparèrent à une heure très avancée dans la nuit enchantées de leur soirée.

Mlle Laure Laylène, de Montréal, en vacance dans sa famille.

M. Julien Morissette, de Sudbury, Ont., en vacance dans sa famille.

Mlle R.-Emma Tremblay en vacance dans sa famille à Amqui.

FEVES EN GOUSSES

Fraîches et croquantes, les fèves en gousses ou en lames sont maintenant abondantes sur le marché, mais ce n'est que lorsqu'elles sont bien cuites qu'elles conservent leur goût, leur couleur, leur qualité nutritive et qu'elles sont réellement appétissantes.

Bien cuites, les fèves en gousses des variétés vertes ou jaunes (beurrées) sont délicieuses. Voici un mode de cuisson recommandé par la Division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Lavez, enlevez les fils et les extrémités, laissez les fèves entières ou coupez-les en longueur d'un pouce. Mettez dans une très petite quantité d'eau salée et faites cuire trente minutes dans une casse-

role bien recouverte. Mettez d'abord sur un feu bas jusqu'à ce qu'une partie du jus soit extraite puis activez le feu. Tout le liquide devrait être absorbé lorsque les fèves sont cuites.

L'emploi de différentes sauces relève le goût.

FEVES AVEC SAUCE AUX TOMATES

3 tasses de fèves; 2 cuillerées à soupe de beurre; 1 tasse de jus de tomate; 2 cuillerées à soupe de farine; sel et poivre.

Faites cuire les fèves dans un peu d'eau pour qu'elles absorbent à peu près tout le liquide, elles sont alors tendres. Ajoutez le beurre, et lorsqu'il est fondu et bien mélangé à travers les fèves, saupoudrez la farine pardessus, en remuant. Ajoutez lentement le jus de tomate en remuant. Faites cuire cinq minutes.

FEVES AU VINAIGRE

Préparez et faites cuire les fèves de la façon indiquée ci-dessus. Faites une sauce aux épices de la façon suivante:

3 livres de sucre; 3 chopines de vinaigre; 2 cuillerées à soupe de graine de céleri; 2 cuillerées à thé de turmeric; 1 tasse de moutarde; 1 tasse de farine.

Faites chauffer dans le vinaigre, mélangez la moutarde, la farine et les épices dans une petite quantité de vinaigre froid, ajoutez graduellement le vinaigre chaud; faites cuire en remuant constamment jusqu'à ce que ce soit aussi épais que de la crème; ajoutez les fèves, faites cuire cinq minutes en veillant bien pour qu'elles ne se collent pas au fond de la marmite ou qu'elles ne brûlent pas. Mettez en bocaux et bouchez immédiatement.

Chronique

CONTRE LA MAUVAISE HUMEUR

On a souvent tort par la façon dont on a raison !
De Bruin.

Il y a une mauvaise humeur qui vient du caprice et de la fantaisie, c'est celle des gens gâtés; au moins obstacle élevé devant leurs désirs, au plus léger malaise physique, les voilà grognons, acerbés; l'expérience leur ayant appris qu'ils pouvaient boudier impunément et que, loin de courir ainsi le risque d'aggraver leurs maux, ils avaient chance par ce moyen de forcer leur entourage à les soulager, ils cessent d'être aimables et faciles dès qu'ils ne sont plus pleinement satisfaits de la vie.

On ne saurait évidemment trop blâmer ces sautes de caractères dont l'origine est si égoïste; celles d'entre nous qui reconnaissent leur impatience devant la contrariété, leur désinvolture à exploiter l'affection de leurs proches n'ont pas besoin qu'on les aide à mesurer la grandeur de leur faute, la moindre réflexion doit les renseigner et, en même temps, leur inspirer le courage nécessaire pour se corriger.

Il y a une mauvaise humeur qui résulte des échecs subis par l'activité; celle-ci a une apparence normale et rationnelle: ceux qui ont entrepris une oeuvre difficile, ceux qui ont ardemment poursuivi un résultat, ceux qui ont peiné durement pour obtenir un avantage et qui sont obligés de constater l'insuccès de leurs efforts sont, à l'ordinaire, saisis d'un noir découragement; ils deviennent moroses, ils perdent l'entrain qu'ils avaient inutilement déployé jusque-là; le ressort trop longtemps tendu se détend et le goût de sociabilité qui semblait devoir leur être un secours disparaît en eux avec l'espérance.

La maussaderie engendrée par l'insuccès est certes plus excusable que la mauvaise humeur des enfants gâtés; néanmoins, elle n'est pas admissible au point de vue moral; il suffit de réfléchir un peu pour comprendre que nous n'avons pas le droit de faire retomber sur autrui le poids de notre contrariété et de nos déceptions; le fait d'avoir manqué le but que nous avions rêvé d'atteindre ne nous dispense en rien de nos devoirs de charité, de politesse, de bienveillance souriante; notre malheur (malchance ou maladresse) nous est personnel; il serait injuste et lâche d'en affliger le prochain.

Toutes les âmes de bonne volonté qui travaillent loyalement à se perfectionner ont vite compris combien les deux genres de mauvaise humeur dont nous venons de parler sont blâmables et elles se sont appliquées à s'en corriger.

Par contre, il est une certaine tournure de caractère mécontente, chagrine, un peu hargneuse, même qu'elles jugent légitime en certains cas et qu'elles estiment devoir manifester ouvertement et sans ménagement, dans l'intérêt moral de ceux à qui cette méchante humeur s'adresse.

Voici par exemple une personne qui entre en conflit avec un de ses proches à propos d'une question qui les intéresse tous les deux; elle a raison, elle le sait, elle en est sûre; là tout, elle en est également sûre; forte de cette conviction, elle

insiste, elle tente brutalement de modifier l'opinion de son contradicteur... Que dis-je? de son adversaire, car elle se dresse devant lui en ennemi courroucé; elle essaie de le persuader par des arguments violents, puis de le terrasser par des paroles dures, blessantes, humiliantes. Si elle n'y parvient pas, elle joue alors de la mauvaise humeur, elle devient désagréable, sombre, afin de le faire céder par crainte ou lassitude.

Nombre de personnes bien intentionnées pensent être sages en adoptant cette manière d'être, elles se trompent. Un tel procédé donne tort même à celui qui a raison. Leur méchante humeur n'amènera pas à la sagesse celui qui en est victime; elle ne fera que provoquer chez lui une révolte indignée bien éloignée de la docilité.

Un bon conseil mal donné ne porte pas, il offense au lieu de corriger, il révolte au lieu de convaincre.

LISELOTTE.

(du "Petit Echo de la Mode")

USAGES MENAGERS DU SEL

Il y a plusieurs sortes de sel que l'on peut utiliser dans une maison à part du sel ordinaire. Du sel iodé sera très efficace dans le traitement du goitre. Il apporte aux aliments l'iode trop souvent rare.

Pour les gens qui aiment les viandes fumées, le sel fumé rend le procédé encore plus simple. La vieille coutume de soumettre les viandes à la fumée n'est plus nécessaire.

Les viandes fraîches et le poisson frais contiennent une forte proportion d'eau et comme résultante sont susceptibles de se gâter rapidement. Une méthode pour les garder consiste à les submerger dans une forte solution de sel et d'eau. Ils y laisseront une grande quantité d'eau.

Les graines de mauvaises herbes restent dormantes

On sait que certaines graines de mauvaises herbes peuvent se maintenir en vie sans germer dans la terre pendant de longues années, et cette persistance est l'une des raisons pour lesquelles il est si difficile d'extirper les mauvaises herbes annuelles. Des études spéciales à ce sujet ont été faites sur les graines de folle avoine et de moutarde sauvage à la Pépinière de recherches sur les mauvaises herbes de l'Université de la Saskatchewan, par M. T. K. Pavlychenko (Comité associé de la lutte contre les mauvaises herbes du Ministère fédéral de l'Agriculture et du Conseil national des recherches). Ces recherches ont fait voir que la majorité des graines de folle avoine, enfouies dans la terre à différentes profondeurs, de un à sept pouces au-dessous de la surface, germent au bout d'un mois environ. Il y en a cependant qui restent dormantes beaucoup plus longtemps. Un essai de germination conduit 35 mois plus tard sur des graines extraites d'une plus grande profondeur a fait voir que près d'un pour cent de ces graines étaient encore viables. Ces résultats démontrent encore une fois que le labour profond n'a aucune raison d'être, du moins dans les conditions de terre sèche, et qu'il ne vaut rien dans la lutte contre la folle avoine. Entre la graine de folle avoine et de moutarde sauvage qui vient de mourir et celle qui a été conservée pendant une ou plusieurs années, il existe une différence considérable relativement au pourcentage de graines dormantes. Un lot de graines nouvelles semées en automne contient au moins deux tiers de graines dormantes, et presque toutes ces graines germent promptement au commencement du printemps suivant. Quant aux graines plus anciennes, 70 pour cent environ germent peu après les semailles, tandis que les autres demeurent longtemps dormantes, souvent jusqu'à la troisième année après les semailles.

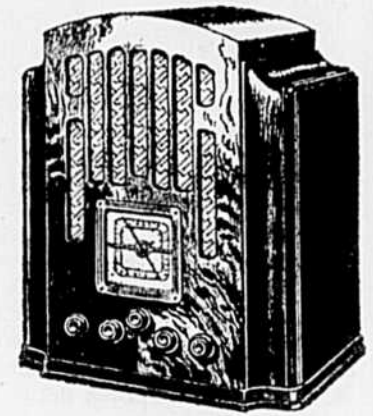
RENTIERS-CHOMEURS PROFESSIONNELS

Depuis quelques années, nous avons une nouvelle classe de professionnels dont certains membres tiennent à l'honneur du nom: c'est celle des rentiers du chômage.

Il faut admettre qu'il se trouve un nombre considérable de chômeurs qui voudraient travailler, qui ne manquent pas d'occasion de gagner quelque chose, de rechercher à vivre par eux-mêmes, qui s'ingénient à trouver le moyen de s'établir et d'établir leurs enfants, il en est aussi d'autres qui ne sont pas si bien disposés. Pour ces derniers, l'honneur professionnel du chômeur doit compter pour quelque chose.

Il n'en reste plus que
Quelques-uns!

Nous venons de nous procurer une petite quantité de postes récepteurs de radio, à des prix tout à fait spéciaux dont nous voulons faire bénéficier nos clients, tant que le stock durera.



6 LAMPES

Toutes ondes

Que 5 en stock.

Prix \$65.00

Si vous achetez ce radio durant le mois d'août, vous jouirez d'une réduction de plus de 30% sur le prix régulier, qui est de \$96.50. Rappelez-vous que nous n'avons que dix de ces radios au prix réduit.



12 LAMPES

Toutes ondes

Que 3 en stock

Prix \$145.00

Ce radio est le plus complet qui puisse se trouver. Réception totale: Aircraft, amateur, police, postes mondiaux, ondes longues. Réduction de prix de plus de 40% sur le prix régulier, qui est de \$245.00. Ne pas oublier que cette réduction ne vaut que pour 5 seulement de ces radios.

La Comp. de Pouvoir du
Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

qui ne manquent pas d'occasion de gagner quelque chose, de rechercher à vivre par eux-mêmes, qui s'ingénient à trouver le moyen de s'établir et d'établir leurs enfants, il en est aussi d'autres qui ne sont pas si bien disposés. Pour ces derniers, l'honneur professionnel du chômeur doit compter pour quelque chose.

Ainsi, dans la ville de Montréal, se trouve-t-il, à ce qu'on nous raconte l'autre jour, une bonne famille de huit personnes recue dans l'ordre des chômeurs professionnels.

Il y a quelque temps, on offrit du travail à ce chef de famille qui, avant d'être un "professionnel", était menuisier, à des conditions plus avantageuses.

Il refusa net, vexé. Le prenait-on pour un apprenti, lui, un professionnel?

Ce "professionnel" a dans sa nombreuse famille une jeune fille qui était en service, moyennant \$4.00 par semaine.

Il la retira du service. On en avait besoin à la maison, puis, est-ce que cela vaut la peine de travailler pour \$4.00 par semaine quand le secours direct donne quelque chose, et que l'on s'organise pour le faire augmenter? D'ailleurs, quand on est professionnel?... On avait besoin de la jeune de-

moiselle à la maison, mais pas pour les lavages, car c'est une buanderie connue qui fait les lavages de la maison. Quand on est de la catégorie des rentiers, est-ce que l'on va "se bader" de cela... les lavages? Ça "abime" les mains, et ça fait perdre un temps considérable.

Quand on est rentier, on est de l'aristo... Ça vous pose un homme! Et madame ne peut pas voyager avec les vulgaires travailleurs.

Ce n'est pas elle qui se servirait du tramway pour aller aux "vues". Non, elle y va plusieurs fois la semaine; mais pas en tramway... en autobus.

Naturellement, quand on est rentier, on ne paie pas de loyer. L'an dernier notre homme ne paya pas un sou de loyer.

Quand on ne paie pas de loyer, on a bien le droit de démolir le logis où l'on réside. C'est ce qui arriva, du moins, en partie. Quand on est chômeur-rentier-aristo!

Un sien parent qui possède une maison en ville, offrit de lui donner un an de loyer gratuitement, s'il voulait renouer les planchers du logis. Il refusa. Quand on est rentier!

Que feront ses enfants?
Ernest LAFORCE.

AU BON

THEATRE

RIMOUSKI

19, 20, 21 AOUT

Buster Keaton & Colette Darfeuil

Dans

LE ROI DES CHAMPS ELYSEES

AVEC COMEDIE & JOURNAL, etc.

22, 23, 24 AOUT

20 grandes vedettes de
l'écran FRANÇAIS 20

Dans

LE BILLET DE MILLE

avec

ALBERT PRÉJEAN

Georges
Milton,
Armand
Bernard



Madeleine
Guitty
Josette
Day, Etc

Notes locales

—M. J.-M. Beaudet, organiste à l'église St-Dominique, Québec, était en ville cette semaine chez M. le Dr Philippe Simard.

—Mme Eugène Fournier, de Trois-Rivières, ainsi que Mme Steven Albert, Miles Clémence Fournier et Florida Fournier, MM. Omer et Léo Fournier étaient en visite chez Mme Elot Truchon, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Louise Nadeau, de Rivière-du-Loup, était l'hôte de M. et Mme L.-P. Nadeau, récemment.

—M. Benjamin Levasseur, M. et Mme Joseph Levasseur, d'Auburn, Me, M. et Mme Siméon Bresselle, de Lewiston, Me, en route pour la Gaspésie, étaient de passage en notre ville, au commencement de la semaine.

—Madame Edmond Rioux, ses fils MM. Jean-Baptiste, Omer et Laurent, ses filles Miles Gertrude et Marie-Reine, de St-Arsène, étaient en ville, jeudi.

—M. Johnny Watts et sa fille Mlle Maria, de South Swansea, Mass., MM. Thomas et Edward Watts, de Warren, R.-I., et M. J. Abrams, de Manville, R.-I., sont en visite chez MM. Raoul et Robert Deschênes.

—Mlle Florence Gagnon, de Québec, a passé quelques jours en notre ville chez des parents et amis.

—M. le Dr Achille Paquet et M. Philippe Duchaine, de Québec, ont passé une nuit en notre ville.

—Mlle Antoinette Vallée est de retour d'un voyage à Mont-Louis.

—M. Paul-Armand Côté, d'Edmundston, N. B., était en visite en notre ville, la semaine dernière.

—Étaient de passage, en visite ces jours derniers à Ste-Flavie, à la "Villa mes Ancêtres", Mlle Mariana Langlais, de Québec, Mlle Mimi Tremblay et Mme Emile Tremblay, de Luceville, et M. l'abbé Hector Fillion, du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

—M. le curé C.-E. Thériault, de Timmins, Ont., et M. Alcide Gagné, aussi de Timmins, étaient de passage à Rimouski, samedi dernier, en compagnie de M. le curé Emile Guimont, de Rivière-Trois-Pistoles.

—Une seconde retraite ecclésiastique a lieu cette semaine au Séminaire. Elle est prêchée par le Rév. Père Lévi Côté.

—Mme Alphonse Dion, de Québec, est descendue passer la fin de semaine chez Mme Tanguay, à Ste-Flavie, et est retournée à Québec avec son petit-fils Gilles Dion, qui a passé l'été à la Villa-mes-Ancêtres, chez sa grand-mère maternelle.

—M. l'abbé Cléophas Leclerc, de Québec, chapelain du Cimetière St-Charles, passe la semaine en notre ville, l'hôte de M. et Mme Eudore Couture.

—M. et Mme Ernest Bernier et leur jeune fille Mlle Marguerite, de Rivière-du-Loup, étaient en visite chez des amis récemment.

—Miles Simone Labrie et Marcelle Legaré sont en promenade à Québec.

—M. Padoue Thériault, qui était à l'emploi de l'Hôtel St-Laurent de notre ville, vient d'être nommé représentant de la National Breweries Co. pour le district de Gaspé.

—M. J.-R. Gauvin est en voyage d'affaires à Montréal.

—M. Jean-Marie Gagnon, après un séjour assez prolongé à l'Hôpital St-Joseph, est retourné à son travail. Ses compagnons de travail à bord du "Jean Brillant", qui ont dû aussi entrer à l'hôpital, sont en bonne voie de complète guérison.

—M. Alphonse Fortier, fils de Jean-Baptiste, ayant subi une opération pour l'appendicite, est en bonne voie de guérison.

—Sont actuellement à l'Hôpital: M. Robichaud, de St-Moise, et M. D'Anjou, de Causapscal.

—Mlle Jeanne Bélanger, garde-malade à l'Hôpital St-Joseph, est partie en vacances à Montréal, pour une quinzaine de jours.

—M. Ouellet, de St-Mathieu, a quitté l'Hôpital, lundi, étant en convalescence après avoir subi une grave opération pour l'appendicite.

—M. et Mme Joseph Raiche, de Bromptonville, de retour d'un voyage dans la Gaspésie, étaient en ville, dernièrement.

—Madame Roméo Guénette, de Lévis, a passé la fin de semaine en notre ville.

—M. et Mme Philippe Boulay et Mme Thibault, de Rivière-du-Loup, sont venus assister aux noces d'or de M. et Mme Joseph Brillant.

—M. Paul-Emile Langlois, de Kamouraska, a passé quelques jours en notre ville.

—M. et Mme Thomas D'Anjou, de Petit Rocher Hotel, Me., étaient en visite chez M. Arthur Ouellet, ces jours derniers.

—M. et Mme Joseph Baillargeon et Mlle Bella Labonté, de Berlin, N. H., sont les hôtes de M. et Mme Joseph Dubé.

—Mlle M. Girard, de Trois-Rivières, est en visite chez madame Edmond Dumont.

—Mlle Fernande Bouillon est en promenade à Montréal.

—Mme Napoléon Vallée, d'Ottawa, passe quelque temps chez M. et Mme Paul Langlois.

—M. Adélard Beaulieu et sa famille, de Winterville, Me., sont en promenade chez M. et Mme P.-E. D'Anjou, M. et Mme Elise Moreault et M. et Mme L.-R. D'Anjou.

—M. Léonard Peary, agent d'immigration, et madame Peary, de Vengar, Maine, et leurs deux jeunes fils, ont passé quelques jours.

—Notre concitoyen M. Edouard Rouleau, maître-plombier, a été victime d'un pénible accident, en faisant une chute. Il s'est fracturé le bras droit. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. et Mme Elzéar Levasseur et leur fille Anita, du Barrage Lac Métis, étaient de passage en notre ville hier.

—Miles Albertine et Alice Ruest, de Berry, N.-H., sont venues assister aux funérailles de leur père M. Jules Ruest.

—M. et Mme J.-S. Richard et leurs fils Alphonse et Julien, de Ste-Florence, M. et Mme Isidore Lebel, leur fils Gérard, de Lac-au-Saumon, étaient en ville lundi pour assister aux funérailles de M. Jules Ruest.

—M. et Mme Eddy Charest, de Hartford, Conn., et M. Napoléon Brillant, de Amesbury, Mass., sont venus assister aux noces d'or de M. et Mme Joseph Brillant.

—Mme Alfred Lavoie est de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

—M. et Mme François Bélanger et M. Charles Bélanger ont passé quelques jours à Drummondville, les hôtes de M. et Mme Charles Rioux. Ils étaient accompagnés de Mme Ernest Otis et Mlle Simone Otis, de Ste-Félicité.

—MM. Paul Mathieu et Victor Giasson, de Fall-River, sont en visite chez M. et Mme Alphonse Belavance.

—Mlle Bernadette Julien, G. M. G., est l'hôte de son beau-frère et de sa sœur M. et Mme J.-Victor Cloutier à leur résidence d'été, à L'Ancestral Lorette.

—Mme Oscar Langlois et Mlle Marie-Jeanne Langlois sont parties pour Québec avec Mlle Béatrice Langlois qui entrera au Noviciat des SS. de la Charité.

—M. et Mme Wilfrid Lebel, de Rivière-du-Loup, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme François Bouchard.

—Madame J.-E. Brassard, de Montréal, était de passage en notre ville récemment.

—Mme Armand Pauzé et Mlle Thérèse Carrière, de Montréal, ont passé quelques semaines à Rimouski, les hôtes de Mme G.-W. Elliott.

—Mlle Germaine Auclair, de Montréal, qui a passé une quinzaine à Ste-Luce-sur-mer, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

PENIBLE ACCIDENT A MATANE

Le fin d'un pique-nique a été dramatique à Matane, hier, alors que Mlle Françoise Dion, fille de M. F.-X. Dion, marchand bien connu, tomba d'un camion sur le pavé. La famille Dion était allée, avec quelques amis, passer la journée à la campagne en camion. Au retour, la jeune fille, un peu lasse, s'endormit à l'arrière du véhicule. Réveillée soudain, elle crut que le camion était la proie des flammes et avant qu'on pût la retenir elle se jeta en bas. Transportée immédiatement à l'hôpital, on constata qu'elle souffrait d'une fracture du crâne qui inspire des craintes sérieuses.

CORRECTION

Dans l'annonce du magasin Verreault la semaine dernière, au lieu de "Capots de séminaristes à \$10.00" il aurait fallu lire "Capots de séminaristes à \$10.50".

Institutrice demandée

La Municipalité Scolaire de Luceville, Co. Rimouski, aurait besoin d'une bonne institutrice munie d'un diplôme modèle ou supérieur pour septembre prochain.

De bons certificats de moralité, etc. et plusieurs années d'enseignements requis.

S'adresser à:

J. J. COTE,
Secrétaire-Trésorier,
Luceville,
Co. Rimouski.



PERMANENT SANS ÉLECTRICITÉ
Confiez-nous le soin de votre chevelure

SALON DE BEAUTÉ DECHAMPLAIN

en face de la Cathédrale.
Le plus grand Salon Moderne donne la nouveauté et la qualité en solution.

Pour prix payé.
Nouvelle Machine LIDO, sans fils, sans électricité sur la tête, gagnante du 1er prix en France et en Europe et frisant les cheveux que les machines ordinaires ne peuvent friser.

\$2.00 à \$8.50, garanti 6 mois.
Prix \$4.00 à \$10.00.

Permanent avec machine à fils des plus moderne
Personnel d'expérience reconnue
Tout genre de coiffures.

Salon de beauté ACME

Rue de l'Évêché Tél. 182
Mesdames et mesdemoiselles, j'ai le plaisir de vous laisser savoir que, au salon de beauté ACME, le coiffeur diplômé, avec ses quinze années d'expérience reconnue dans les cheveux, frise actuellement les cheveux avec des solutions françaises sans aucune odeur d'ammoniaque, des solutions qui ne sentent rien du tout, que ce soit le prix de \$2.00 ou \$10.00. Ses solutions frisent les cheveux deux fois plus que les solutions à base d'ammoniaque.

Venez vous convaincre vous-même des résultats épatants de ses produits. Permanents Acme et permanents ordinaires, \$2.00 à \$10.00, garantis. Ondulations à l'eau Marcel et Komol. VINCENT DECHAMPLAIN Coiffeur diplômé.

POUR VOS PERMANENTS

Avec ou sans électricité. Appelez 82-B, ou rendez-vous au Salon de Coiffure DRAPEAU.

Permanents tous genres Ondulations à l'eau Marcel et Komol. Massages.

Vous y trouverez aussi assortiment complet d'articles de toilette, parfums, etc.

Essayez notre traitement contre les pellicules et la chute des cheveux. Résultats surprenants.

SALON DRAPEAU

Gérard Drapeau, Prop.
rue St-Germain
RIMOUSKI
(En face de l'Hôtel Saint-Laurent)

CHÉZ TALBOT

8 JOURS DE VENTE A UN DOLLAR

UNE VENTE A UNE PIASTRE EST TOUJOURS POPULAIRE QUAND ELLE EST FAITE CHEZ TALBOT. NON SEULEMENT UNE VENTE SANS PROFITS MAIS DANS BIEN DES CAS ELLE EST EN BAS DES PRIX COUTANTS.

\$1.00

FLANELLETTE blanche. Régulier 20c. 7 verges pour **\$1.00**

CRETONNE, choix de jolis dessins reversibles, 36 pouces large. Rég. 20c. 7 verges pour **\$1.00**

COTON JAUNE, 36 pouces de large. Rég. 18c. 7 verges pour **\$1.00**

COTON BLANC (Shirting), 36 pouces large. Rég. 20c. 7 verges pour **\$1.00**

Chemises et Cravates de couleurs ou blanches, avec collet attaché ou deux faux-cols, tissus de qualité inaltérable au lavage: CHEMISE Régulier \$1.40 CRAVATE Régulier .35

LES DEUX POUR **\$1.00**

CHAUSSETTES pour hommes, en fil, patrons de fantaisie. Choix de couleurs. Régulier 29c. 5 pour **\$1.00**

PANTOUFLES pour dames, semelles-coussins. Régulier 65c 2 paires pour **\$1.00**

\$1.00

VOILE POUR ROBES imprimé dans de jolis dessins floraux, 36 pouces. Rég. 35c. 4 verges pour **\$1.00**

SERVIETTES de bain, couleurs naturelles, avec rayures de couleurs. 18 x 36. Rég. 25c. 6 pour **\$1.00**

BAS VÉRITABLE CREPE façonnés de qualité, toutes les couleurs. Une valeur sans égale. Rég. 75c. 2 paires pour **\$1.00**

DES REDUCTIONS SANS NOMBRE SONT COMPRISSES DANS CETTE VENTE.

SERGE anglaise toute laine, 54 pouces de large. Régulier \$1.50 **.98**

OTTOMAN pour robes de couvent, une valeur sans égal à **.79**

SOULIERS POUR GARÇONS

Bonne fabrication et cuir de qualité durable et souple. Semelles de cuir solide, double épaisseur, 1 à 5. Régulier \$2.50. POUR NOTRE VENTE **1.95**

SOULIERS POUR DAMES

Souliers échantillons escarpins, lacés, à courroies et autres modèles, chevreau, noir, brun, drab, blanc. VALEURS DE \$2.95 à \$4.00. **1.95**

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS
19 au 22 août sera pour jeunes filles.
Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.

TRADUCTION

Si vous avez des lettres, de la copie, des listes, des traductions à faire faire, et que vous désirez un travail prompt et soigné, le tout à bon compte, écrivez à: CASIER POSTAL 36, Rimouski, P. Q.

A Sainte-Luce

Grande soirée DRAMATIQUE et MUSICALE

donnée par la troupe

LESIEUR de SHAWINIGAN

à la salle de LUCEVILLE

MARDI, LE 20 AOUT, A 8 HEURES

au profit des Oeuvres Paroissiales

Pièces à l'affiche:

"Francs-maçons et Catholiques"

"Un beau-père à marier"

Venez en foule

ADMISSION: 25c

SIEGES RESERVES: 35c

CHEZ VERREULT

LES DERNIERES NOUVEAUTES EN CHAPEAUX POUR L'AUTOMNE
VOUS SONT OFFERTES CETTE SEMAINE

PAR NOTRE VENTE SANS PROFITS

A DES PRIX D'OCCASION... PROFITEZ-EN!



NOUVEAUTE À **\$1.24**

Formes à petits rebords relevés, les styles les plus récents de feutres anglais qui ne tachent pas à l'eau, en noir, brun, marine et violet.



Pour l'ouverture des classes
VOICI UNE VALEUR MERVEILLEUSE

VÉRITABLE "OTTOMAN" FRANÇAIS, Matériel pour robes de couvent 100% laine fine et soyeuse, 54 pouces de large. — Notre fournisseur manufacturier nous a accordé, à l'occasion de cette VENTE SANS PROFIT, un prix sans précédent afin d'en faire bénéficier notre clientèle.....

VALEUR REELLE DE \$1.45 LA VERGE

pour \$1.00

LE MAGASIN
VERREULT
RIMOUSKI

Achetez pendant notre

VENTE SANS PROFIT

Economisez \$5.00 en achetant votre

Complet Pour Séminaristes

Les CAPOTS de séminaristes en serge Harlax, Botany, bleu, tout laine, pesant 14 oz à la verge, coupe soignée dans tous les détails, bien doublés. ...

PRIX SPECIAL

\$8.95

DEUXIEME GROUPE

CAPOTS de séminaristes, en serge bleu, mais dans la pesanture de 18 oz.

PRIX SPECIAL

10.50

CASQUETTES de séminaristes en drap pesant, très bien faites, Valant \$2.00.

PRIX SPECIAL

\$1.00

CEINTURE de laine, large. PRIX SPECIAL

\$1.00

LE MAGASIN
VERREULT
RIMOUSKI

